

Conditions de passage au cycle 3 (année scolaire 2023-2024)

FRIBOURG francophone	
Disciplines concernées	FRA, MAT, ALL, SN-SHS
Épreuve d'orientation	Évaluation de préorientation uniquement quand les trois autres critères ne sont pas concordants.
Critères d'orientation	La procédure de passage est basée sur les 4 indicateurs inscrits dans un <i>dossier de passage</i> : A) avis de l'enseignant.e basé sur les acquis scolaires et les attitudes face à l'apprentissage. B) notes du 1 ^{er} semestre, C) avis des RL et de l'élève (autoévaluation remplie en classe), D) résultats de l'épreuve d'orientation en FRA et MAT. 1. Fin du 1 ^{er} semestre, orientation provisoire sur la base du <i>dossier de passage</i> discuté avec les RL et l'élève lors d'un entretien. 2. Fin de l'année : orientation définitive
Avis des représentantes légales et des représentants légaux	Inscrit dans le <i>dossier de passage</i> .
Instance de décision	Orientation directe quand les 3 premiers critères sont concordants. Direction de l'école primaire pour les cas ouverts.

FRA : français; **MAT** : mathématiques; **ALL** : allemand; **SN-SHS** : sciences de la nature et sciences de l'homme et de la société.
RL : représentantes légales et représentants légaux.

Conditions d'accès à un type de classe du cycle 3 (année scolaire 2023-2024)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 21.5 à 24 points

Classes prégymnasiales (PG)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 18 à 21 points

Classes générales (G)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 12 à 17.5 points

Classes à exigences de base (EB)

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).